

OUVRAGES BT TRAVAUX SOUS TENSION

ENGAGEMENT de l'EMPLOYEUR - Individuel

CACHET DE L'ENTREPRISE

Remplir une attestation par stagiaire et retourner à :

Lieu de formation TST BT :

SICAME Academy
135 rue des Hauts de Chignac
ZA de Chignac
19230 POMPADOUR

ENTREPRISE

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Numéro SIRET : Code NAF :

Responsable de formation :

Tél. : Email :

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Intitulé du module de formation demandé :

Formation Initiale :

BASE EME HAB
EME SOU CIS
EME RAC EME + SOU CIS

Recyclage :

REC BASE REC EME HAB
REC EME REC SOU CIS
REC EME RAC REC EME + SOU CIS

Engagement employeur :

L'entreprise représentée par

- certifie avoir pris connaissance des prérequis relatifs au module de formation aux travaux sous tension indiqué ci-dessus et définis dans le cursus de formation BT approuvé par le Comité des Travaux Sous Tension,
- atteste que la personne ci-dessus nommée satisfait à ces exigences

Cocher les prérequis satisfaits par la personne à inscrire (détail au verso)																					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)

Le centre de formation se réserve le droit de remettre en cause la participation de cette personne au stage , dès la première journée, si ces exigences ne sont pas remplies.

Nom et qualité du signataire :

Date :

Signature :

SICAME Academy collecte vos informations personnelles pour l'établissement et le traitement des dossiers de formation. La durée des informations personnelles est fonction du traitement et du renouvellement des formations. Dans certains cas la durée de la conservation est définie par nos obligations contractuelles. En vertu des articles 15,16,17,18,20 et 21 du RGPD, vous disposez des droits d'accès, de correction ou de suppression des vos données personnelles sachant que cela peut impacter le suivi de vos formations. Si vous considérez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la législation applicable, vous pouvez présenter une réclamation auprès de le CNIL - 8 rue de Vienne - CS 30223 - 75002 Paris - Tél. 01 53 73 22 22 - Site : www.cnil.fr

OUVRAGES BT

TRAVAUX SOUS TENSION

ENGAGEMENT de l'EMPLOYEUR - Individuel

Intitulé du module	Prérequis
Formation TST BT Module de Base	(1) (2) (3) (4) (5) (6) (9)
Formation TST BT Emergence RAC	(3) (5) (6) (7) (8) (9) (21)
Formation TST BT Emergence	(3) (5) (6) (7) (8) (9) (21)
Formation TST BT Câble souterrain à Isolation Synthétique	(3) (5) (6) (7) (9) (10)
Formation TST BT Câble souterrain à isolation Papier Imprégné	(3) (5) (6) (7) (9) (11) (12)
Formation TST BT Emergence Habillage-Nappage	(1) (2) (3) (5) (6) (9)

- (1) Posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- (2) Avoir reçu une formation aux risques électriques.
- (3) Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instruction de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré.
- (4) Savoir préparer hors tension une extrémité de câble souterrain de section 4X35 mm² et savoir la raccorder sur différents types de grilles.
- (5) Avoir au moins 18 ans.
- (6) Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- (7) Être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis moins de 2 ans, à l'issue du module de Base habilitant TST ou être habilité T pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des TST.
- (8) Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux dans le type d'ouvrage considéré (habilitation B1 minimum).
- (9) Être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
- (10) Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages souterrains en câble à isolation synthétique, ainsi que la confection d'accessoires souterrains (habilitation B1 minimum).
- (11) Être habilité « T » sur le type d'ouvrage SOU CIS en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension ou être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis moins d'un an, à l'issue du module « Formation TST BT câble souterrain à isolation synthétique ».
- (12) Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages souterrains en câble à isolation synthétique et en câble à isolation au papier imprégné.
- (13) 13 Maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre différents moyens d'ascension (notamment échelle grimpettes).
- (14) 14 Maîtriser la mise en œuvre sous tension des travaux sur les ouvrages de type « Terminal » (habilitation B1T minim
- (15) 15 Être habilité « T » sur le type d'ouvrage TER IND en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Co des Travaux Sous Tension ou être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis moins d'un an, à l'issue du module « Formation TST BT Terminal Individuel ».
- (16) 16 Connaître la technologie des matériels de comptage directs ou équipés de réducteurs de mesure. Savoir lire les schémas de câb des circuits de comptage et savoir utiliser un multimètre.
- (17) 17 Connaître la technologie des matériels et appareillages utilisés en CCA. Réaliser des travaux hors tension sur les ouvrages de CCA. Savoir lire les schémas de câblage des circuits de contrôle-commande. Savoir utiliser un multimètre.
- (18) 18 Posséder des notions élémentaires d'électrotechnique applicables sur les batteries (tension, courant, capacité, résistan
- (19) 19 Connaître la technologie, la terminologie des ouvrages de type « Batterie » et les schémas associés. Savoir lire les schéma câblage des circuits de contrôle-commande.
- (20) 20 Connaître la technologie et la fonction des appareils constituant un circuit terminal et être capable d'en réaliser le câbl
- (21) Connaître la technologie des tableaux BT des postes HTA/BT (ne concerne que les personnels pouvant être amenés à travailler dans les postes HTA/BT).
- (22) 22 Être habilité « T » sur le type d'ouvrage AER BRT en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation unique du Comité Travaux Sous Tension ou être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis moins d'un an, à l'issue du module « Formation TST BT Branchement aérien et aéro-souterrain ».

Besoins Particuliers du Candidat :

Réservé à SICAME Academy

Compatibles avec la formation

OUI NON

Formateur référent ou Directeur :

DÉCISION :

Inscription / Convocation

OUI NON

Date :

Visa :